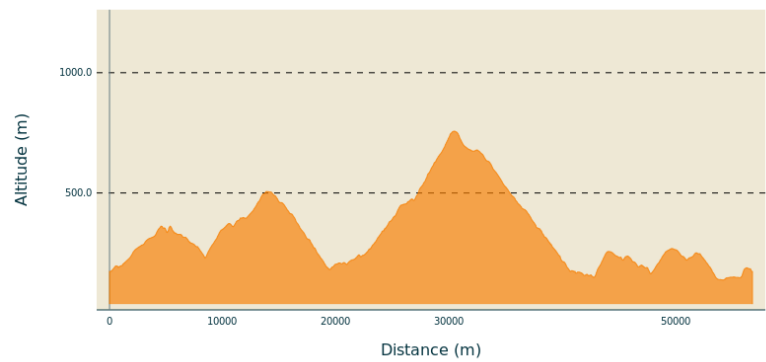


Parcours GRAVEL FFC n°4 - NOIR - Les trois vallées

Pays des Vans en Cevennes

Profil altimétrique



Altitude min 138 m Altitude max 757 m

Infos pratiques

Pratique : Vélo Gravel
Durée : 6 h
Longueur : 56.9 km
Dénivelé positif : 1461 m
Difficulté : Difficile
Thèmes : Géologie, Sommet et points de vue

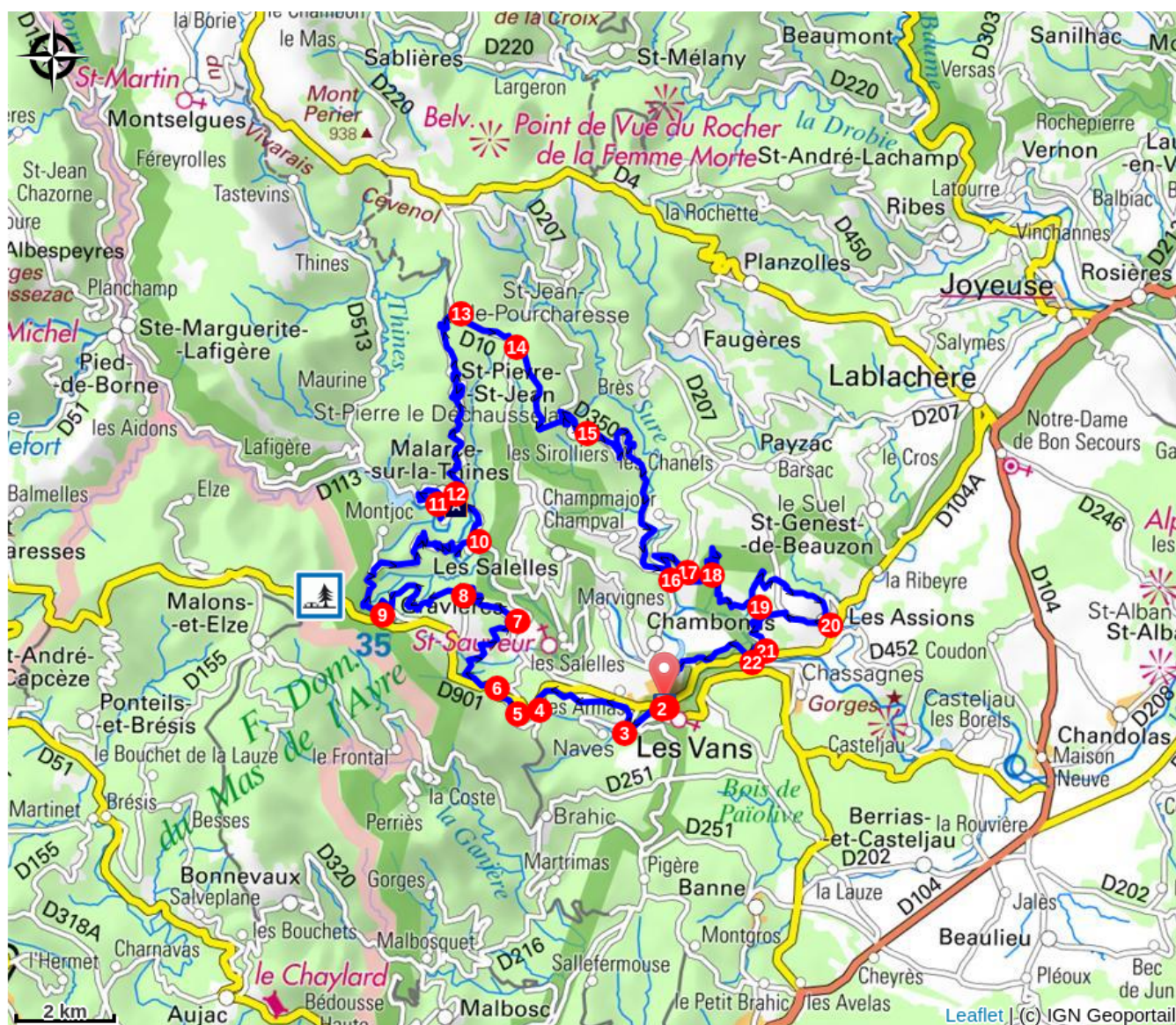
Itinéraire

Départ : Office de tourisme du Pays de Vans

Arrivée : Office de tourisme du Pays de Vans

Communes : 1. LES VANS 2. GRAVIERES 3. MALARCE-SUR-LA-THINES 4. SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN 5. CHAMBONAS 6. PAYZAC 7. LES ASSIONS

1. Départ depuis le bureau de l'office de tourisme du Pays des Vans en Cévennes. Suivre la signalétique "GRAVEL 3" en direction de Villefort. Vous aurez quelques kilomètres en commun avec les boucles 2 et 4.
2. Attention, au niveau du café "le serre de bar" prendre à gauche la ruelle qui conduit sous le village de Naves.
3. A la ferme de M. Delenne, prendre à droite la route goudronnée en direction de l'estrade, continuer toujours tout droit.
4. On délaisse le goudron sur quelques centaines de mètres avant de le retrouver.
5. prendre alors à droite (on laisse la boucle n°2 sur la gauche), rejoindre la D901 en direction de Villefort.
6. A la sortie du hameau de "la Chapelle" prendre la route qui conduit au "Bosc" puis à Gravières quartier de Langlade,
7. Remonter à gauche direction "Sente Nove".
8. Quelques dizaines de mètres après prendre la piste à droite.
9. Rejoindre la route descendante qui conduit aux Eynessès, passer sur le pont qui enjambe le Chassezac puis rejoindre la route à Champs d'Eynès D113.
10. Prendre à gauche en direction de Ste Marguerite Lafigère. Faire environ 2 kilomètres.
11. Quitter la D113 et monter à droite la route de Malarce qui serpente à flanc de colline  au cimetière)
12. A Malarce continuer vers le "Chastanet", le "Serret" (belle montée). En haut de la montée, on rejoint la route D10.
13. Prendre à droite, descendre environ sur 1,5 kilomètre.
14. Prendre la piste se situant sur la gauche. Direction Serre de "combe longue" puis St Pierre le Déchausselat.
15. A St Pierre le Déchausselat suivre la D350 en direction de Chambonas.
16. Au pont de "Sure" laisser la D350 et prendre à gauche la D250 en direction de Payzac.
17. Dans la montée de "Ponge" prendre la 2ème route sur la droite en direction de Montchamp. Aller au bout de la route goudronnée.
18. Emprunter la piste de "Palastrage". On récupère la route goudronnée.
19. Après le passage d'un pont prendre la piste à gauche pour aller à "Péjural". Suivre la signalétique qui nous conduit au chef-lieu de la commune des Assions.
20. Prendre la route qui conduit au "Bosc" et qui amène au Pont de Fer
21. Sur la D104 (attention à la circulation lors de la jonction). Faire 400m en direction des Vans.
22. Prendre une petite route à droite, qui passe dans le hameau de Vompdes. Au rondpoint prendre direction Chambonas. Au "Gannivay", prendre à gauche, goudron puis montée en béton pour finir par un petit portage aux escaliers. Récupérer la rue des Bourgades qui conduit au centre des Vans.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (15 km), suivre la D104 et la D104a jusqu'aux Vans.

Parking conseillé

Les Vans, Parking de la Place Ollier

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 et ENS Landes et forêts du bois des Bartres

Période de sensibilité :

 Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>